Zeitschrift: Nachrichten / Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare, Schweizerische Vereinigung für Dokumentation = Nouvelles / Association des Bibliothécaires Suisses, Association Suisse de Documentation

Herausgeber: Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare; Schweizerische Vereinigung für Dokumentation

Band: 31 (1955)

Heft: 5

Artikel: Aperçu sur les travaux réalisés dans les bibliothèques françaises depuis 1945

Autor: Bleton, Jean

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-771334

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

NACHRICHTEN - NOUVELLES

VSB - SVD ABS - ASD

1955 Jahrgang 31 Année Nr. 5

APERÇU SUR LES TRAVAUX REALISES DANS LES BIBLIOTHEQUES FRANÇAISES DEPUIS 1945

par JEAN BLETON

Conservateur à la Direction des Bibliothèques de France

Voilà bien des années qu'on parle en France d'architecture fonctionnelle, mais si, d'aventure, on avait demandé il y a dix ans à un inspecteur général des bibliothèques: « Pouvez-vous nous indiquer des bibliothèques qui, à votre connaissance, ont été construites en fonction de leur besoin, de leur public, en un mot du rôle qu'elles ont à jouer? », celui-ci aurait été sans doute fort embarrassé... A supposer que deux ou trois noms lui soient venus à l'esprit, nous pensons qu'il lui aurait été difficile d'en citer beaucoup plus sans risquer de se faire contredire par un architecte « fonctionnaliste » [1]. Ayons l'honnêteté de reconnaître que les constructions de bibliothèques publiques entre 1914 et 1945 — c'est-à-dire pendant trente ans — ont été fort peu nombreuses, au total moins de vingt, dont environ une douzaine de bibliothèques municipales [2] et moins de quatre bibliothèques universitaires [3]. Rappelons aussi — mais seulement

---

[1] Une thèse récente de M. Charalambos Ath. Sfaellos sur « Le fonctionnalisme dans l'architecture contemporaine » (Paris, Vincent, Fréal, 1952) traite longuement de cette question, mais en dehors de la Bibliothèque de Vilpuri (Finlande) considérée par l'auteur (p. 324) comme un modèle de l'architecture fonctionnelle, aucune autre bibliothèque n'est citée. Toutefois l'architecte français Henri Labrouste (1801—1875) auquel on doit notamment le magasin central des Imprimés de la Bibliothèque Nationale et la Bibliothèque Sainte Geneviève, y est considéré comme « un précurseur de haute qualité ». Il est bien regrettable effectivement que son exemple n'ait pas été mieux suivi dans les constructions des magasins de bibliothèques françaises de la fin du XIXe siècle et du début du XXe siècle.

[2] Les plus importantes sont celles de Dunkerque, Pau, Pontoise, Reims, Saint-Quentin et Toulouse.

[3] Celles de Nancy (Lettres-Droit-Sciences et Médecine-Pharmacie), de Lyon (Section Médecine), d'Art et d'Archéologie à Paris. Cf. à ce sujet l'article paru dans les « Cahiers des Bibliothèques de France », I, Bibliothèques universitaires, 1953, pp. 49 à 70.

pour mémoire — les importants travaux effectués entre les deux guerres mondiales à la Bibliothèque Nationale de Paris [4].

Depuis 1954, sous la pression des circonstances, et grâce à l'action énergique menée par les dirigeants du service central des Bibliothèques de France au Ministère de l'Education Nationale, des chantiers, chaque année plus nombreux, se sont ouverts et des travaux d'aménagements intérieurs relativement importants ont pu être menés à bien. De tout ce qui a été fait, de tout ce qui est en cours, quelques lignes de force, quelques idées directrices se dégagent. Nous voudrions les indiquer ici très rapidement.

*

Les circonstances sous la pression desquelles des chantiers sont nés peuvent se classer sous trois rubriques:

— destructions du fait de la guerre (et l'on sait combien elles ont été sévères et nombreuses) [5];
— développement considérable de la population étudiante;
— asphyxie des réserves à livres.

Villes et universités, dans la mesure où elles étaient assurées d'une aide de l'Etat, se sont alors orientées vers une des solutions suivantes:

— construction nouvelle [6];
— transfert dans des bâtiments plus vastes [7];
— travaux à l'intérieur des bibliothèques elles-mêmes.

Avant la création en 1945 de la Direction des Bibliothèques, les travaux de construction et d'aménagement de bibliothèques étaient rares et s'effectuaient un peu selon le goût et les idées des architectes, mal préparés généralement à travailler pour de tels établisse-

---

4 Sous l'impulsion de M. Julien Cain en effet, cet établissement a été entièrement rénové et de grands travaux y ont été réalisés, presque sans interruption, depuis 1932. Cf. à ce sujet le n° spécial de « l'Architecture d'aujourd'hui » de mars 1938, et l'ouvrage de M. Roux-Spitz, intitulé « Réalisation », paru en deux volumes chez Vincent, Fréal.

5 29 bibliothèques universitaires et municipales totalement détruites, une vingtaine partiellement démolies. Cf. à ce sujet l'article de M. André Masson sur « le Martyre des bibliothèques de France » paru dans le n° 13 (juillet 1950) de la Revue des Deux Mondes.

6 Cas des Bibliothèques universitaires d'Aix et de Marseille (Section Sciences et Section Médecine), de Caen, de Grenoble, de Lille (Section Médecine), de Rennes et, à Paris, des Bibliothèques Sainte Geneviève et de la Faculté de Droit.

7 Ainsi fut-il décidé à Cambrai, Perpignan, Roubaix, Saint-Etienne, Saint-Nazaire, Sète, Vichy.

ments, et sans que les bibliothécaires eux-mêmes aient eu toujours des notions très précises de ce qu'il convenait de faire pour améliorer les services ou le « rendement » de leur bibliothèque. Aujourd'hui, pour tous les travaux intéressant les bibliothèques publiques — celles du moins qui relèvent de cette Direction — un contrôle technique est assuré. Il en résulte que la plupart des travaux effectués dans les bibliothèques françaises depuis 1947 [8] ont obéi à certaines règles [9] dont l'ensemble pourrait — si l'on peut dire — constituer les éléments d'une doctrine. Ce sont ces éléments que nous allons nous efforcer de dégager en gardant à chaque instant présentes à la mémoire les diverses réalisations accomplies en France depuis six ou sept ans.

*

Une de nos principales préoccupations, lors de l'examen des plans qui nous sont proposés, est d'abord de trouver, entre les différents services d'une même bibliothèque, *les liaisons les plus directes et les plus rapides.* Lorsqu'il s'agit d'une bibliothèque déjà installée dans un bâtiment — pour laquelle généralement il n'avait pas été conçu — il ne peut souvent être demandé à l'architecte que de déplacer des cloisons, d'ouvrir des portes, d'installer des monte-livres ou des ascenseurs - monte - charges, de créer éventuellement des planchers à d'autres niveaux. C'est sur des terrains nus que la recherche des plans les meilleurs doit faire l'objet des études les plus attentives, des schémas ou des croquis les plus variés.

L'expérience nous a montré à cet égard que les plans les plus satisfaisants pour des bibliothèques dont les services ne sont pas trop nombreux, avaient tous plus ou moins la forme d'un T majuscule, une des branches du T étant le bloc-magasins [10]. Lorsque le terrain — ou l'ensemble architectural dans lequel la bibliothèque vient s'insérer — est rectangulaire et ne permet qu'un développe-

---

8 Ce n'est en effet que depuis 1947 au budget ordinaire et depuis 1949 au budget d'équipement de l'Education Nationale que sont inscrits des crédits spéciaux pour subventionner de tels travaux.

9 Ces règles doivent faire l'objet du fascicule IV des *Instructions sommaires pour l'organisation et le fonctionnement des bibliothèques publiques*, publiées par la Direction des Bibliothèques (en vente au S. E. V. P. E. N. 13, rue du Four, Paris, VIe) à paraître dans le premier semestre 1956. En attendant, outre des notes multigraphiées qui sont remises aux architectes et aux bibliothécaires, nous renvoyons à l'article que nous avons fait paraître en 1952 dans « l'Architecture française » (n° 129—130) intitulé « De quelques problèmes posés par la construction et l'aménagement des bibliothèques ».

10 Tels sont les plans des nouvelles Bibliothèques universitaires d'Aix (Droit-Lettres), de Marseille (Sciences) et de la Bibliothèque municipale de Douai.

ment en longueur, de bonnes liaisons naturelles sont beaucoup plus difficiles à trouver entre les différents services[11]. Pour de petites bibliothèques municipales[12], un carré, un rectangle, voire même un terrain ayant la forme d'un triangle (le plan en V des Anglo-Saxons) sont relativement faciles à bien utiliser. Encore faut-il, dans chaque cas, se donner la peine de vérifier la qualité et la rapidité des liaisons et s'assurer que les trois circuits dont nous avons souvent parlé[13] — livres - magasins, usagers - salles publiques, livres - salles publiques — ne sont pas trop longs ou ne se coupent pas d'une façon malencontreuse. Un « schéma-type » de liaisons, applicable à presque toutes les bibliothèques publiques, vient d'être publié[14]; nous y renvoyons maintenant architectes et bibliothécaires.

Les problèmes purement techniques posés par la construction et les aménagements de bibliothèques sont multiples. Leur solution, comme l'établissement des plans, est du ressort des architectes qui sont les vrais maîtres d'œuvre. Il est apparu cependant que des indications très précises sur certains points devaient leur être fournies si l'on ne voulait pas être en présence, une fois la construction achevée, d'installations défectueuses ou de frais d'exploitation exorbitants. Nous nous contenterons ici d'énoncer les solutions généralement préconisées en France, depuis ces dernières années, dans le domaine de l'aération, du chauffage et de l'éclairage des bibliothèques.

Quels que soient les avis maintes fois formulés Outre-Atlantique en faveur de l'air conditionné, nous continuons à penser qu'en raison des dépenses que celui-ci entraîne et compte tenu du climat français[15], non seulement les services publics, mais même les magasins doivent bénéficier d'une *aération naturelle.* Là même où un conditionnement d'air des magasins a été prévu[16], des ouvertures sur l'extérieur ont été ménagées de telle sorte que l'air des magasins puisse être renouvelé lorsque le conditionnement ne fonctionne pas.

---

11 Cas de la nouvelle Bibliothèque Nationale d'Alger et des Bibliothèques universitaires de Caen (achevée) et de Grenoble (en cours).

12 Notamment celles de Beauvais, Lorient, Saint-Lô, Vire.

13 En particulier dans l'article de « l'Architecture française» de décembre 1952, déjà cité.

14 *In:* Direction générale de l'Architecture. Bâtiments d'enseignement, schémas-types. II. — Paris, S. E. V. P. E. N., 1955. Cf. planche 34.

15 En Algérie, au climat plus humide et plus chaud, on a, en principe, adopté le conditionnement d'air pour la nouvelle Bibliothèque Nationale d'Alger.

16 Notamment dans les nouveaux magasins de la Bibliothèque Sainte Geneviève et dans le bloc-magasins de la Bibliothèque municipale de Douai.

Pour le chauffage, dans la majorité des constructions nouvelles[17] ce sont des *systèmes de chauffage à eau chaude* qui ont été retenus. Un chauffage par air pulsé a été cependant prévu à Colmar et à Rennes dans les magasins à livres, à Douai et Strasbourg dans les salles de lecture. Enfin, un chauffage par rayonnement sera prochainement mis en service à la Bibliothèque municipale de Beauvais (chauffage par planchers) et n'est encore que prévu pour la Bibliothèque municipale de Tours (par planchers également) ainsi que dans les magasins de la Bibliothèque Nationale et Universitaire de Strasbourg (chauffage par plafonds). Il est trop tôt malheureusement pour décider si doivent être abandonnés, en raison même des dépenses d'exploitation (frais de fonctionnement, de réglage et d'entretien par un personnel spécialisé), tous systèmes autres que le chauffage par convection à base d'eau chaude, dont pourtant les inconvénients (dessication de l'air, noircissement des surfaces murales, encombrement des radiateurs, risques de fuite, etc.) ont été souvent soulignés[18].

L'éclairage dans les bibliothèques n'est pas non plus sans préoccuper en France tous ceux qui ont la responsabilité d'installations nouvelles. Nous restons fidèles à l'*éclairage naturel des magasins*[19] — à condition de le limiter aux seules travées de livres et de faire en sorte que les rayons du soleil ne plongent jamais directement à l'intérieur — et, à fortiori, des services intérieurs et publics. Dans le domaine de l'éclairage artificiel les progrès de la technique sont tels depuis quelques années que nous hésitons à repousser un type d'éclairage au détriment d'un autre et que nous ne voulons nous laisser guider que par les deux seules considérations suivantes: confort de l'usager, économie d'exploitation, sans nous dissimuler d'ailleurs que la première impose tout de même des limites à la seconde. Jusqu'à nouvel ordre, nous considérons que les magasins à livres

---

17 A Aix (Section Droit-Lettres), à Marseille (Section Médecine), à Brest (Bibliothèque municipale), au nouveau magasin annexe de la Bibliothèque Nationale, à Versailles, dans ceux de la Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine à Vincennes, dans certaines parties des Bibliothèques universitaire de Caen et municipale de Douai.

18 Dans le «Bulletin d'information de la Direction des Bibliothèques de France» d'octobre 1955, on trouvera un exposé des différents systèmes de chauffage applicables aux bibliothèques, avec leurs avantages et leurs inconvénients.

19 Lors de transformations récentes, à Clermont-Ferrand et à Strasbourg notamment, des magasins nouveaux ont dû être aménagés dans des parties aveugles. Dans les projets en cours intéressant la Bibliothèque Sainte Geneviève, celle de la Faculté de Droit de Paris et la Bibliothèque municipale de Tours, une partie des réserves située en sous-sol sera également dépourvue d'éclairage naturel. Mais il s'agit là vraiment de cas de force majeure.

doivent être éclairés au moyen de lampes à incandescence, les tubes fluorescents [20] ne devant être réservés qu'aux parties qui ont besoin d'un éclairage continu, comme c'est le cas de certaines allées de circulation et de travées dans lesquelles le personnel doit très fréquemment se rendre.

Dans les salles de lecture, c'est surtout la recherche d'une atmosphère recueillie, favorable au travail, qui nous a conduit à réclamer presque systématiquement aux architectes un *éclairage sur tables* (de 150 à 250 lux), complété, il est vrai, par un léger éclairage d'ambiance (de 50 à 80 lux). Ce point étant réglé, le débat reste ouvert — et la lutte assez vive — entre défenseurs de l'incandescent et partisans du fluorescent. La vérité oblige à dire que ces derniers gagnent chaque jour du terrain. Après les Bibliothèques Sainte Geneviève et de la Faculté de Médecine de Paris, la Bibliothèque universitaire de Caen et la Bibliothèque municipale de Douai, voici que la grande salle de lecture de la Bibliothèque de la Sorbonne vient de s'en trouver dotée. Le néon lui-même a fait son apparition dans les bibliothèques [21] à titre d'éclairage d'ambiance. Si certaines précautions ont été prises pour limiter les effets du papillotement et de la brillance [22], il faut bien reconnaître que les lampes et tubes qui contiennent des gaz (argon, néon, krypton) ont un pouvoir d'éclairement supérieur aux lampes à filaments de tungstène.

En dehors des salles de lecture pour adultes et, bien entendu, *des bureaux du personnel,* c'est *un bon éclairage général des pièces* — variant de 70 à 200 lux selon les cas — que nous demandons aux installateurs pour les salles de catalogues, de prêt, pour enfants, d'exposition et de réunion.

*

Après avoir essayé de faire le point sur deux ou trois des problèmes techniques qui se posent à tout constructeur de bibliothèques nouvelles et qui ont été résolus en France, durant ces dernières années, dans le sens que nous venons d'indiquer, nous voudrions aborder maintenant les réalisations proprement dites et en souligner brièvement les principales caractéristiques.

---

[20] Ceux-ci cependant ont été adoptés dans certaines parties des magasins de la Bibliothèque de la Faculté de Médecine de Paris et pour les magasins de la Bibliothèque universitaire de Caen.

[21] Dans la salle de lecture ronde de la Bibliothèque de la Nouvelle Faculté de Médecine de Lille et à la Bibliothèque municipale de Douai, notamment.

[22] On trouvera exposés dans le numéro 2 du « Bulletin d'information de la Direction des Bibliothèques de France », de février 1954, les raisons de ce papillotement et les moyens de le réduire.

Des *magasins* nouveaux en très grand nombre ont été édifiés ou installés depuis huit ans dans les bibliothèques publiques françaises; ils représentent des dizaines de milliers de kilomètres de rayonnages [23]. Ils obéissent pour la plupart aux règles devenues courantes et appliquées depuis plus de trente ans dans toutes les bibliothèques modernes: hauteur normalisée (2 m. à 2 m. 25), rayonnages métalliques à tablettes mobiles, travées espacées de 0 m. 70 à 0 m. 80 et perpendiculaires à l'axe longitudinal des magasins, absence de « caillebotis » ou planchers à claire-voie. Soucieux de la bonne conservation des collections confiées à leur garde, les bibliothécaires français ont presque toujours opté pour les rayonnages à montants pleins, de préférence aux rayonnages à joues dont les tablettes sont « en porte-à-faux ». Les trois systèmes proposés aujourd'hui par les installateurs de rayonnages [24] ont tous été utilisés, mais lorsqu'il y avait à construire sur un terrain libre des blocs-magasins, c'est, la plupart du temps, la méthode dite « américaine » qui fut retenue [25]. Quand un magasin est contigu à une salle publique et que la hauteur de celle-ci correspond approximativement à deux hauteurs de magasins normalisés, nous avons préféré la première ou la deuxième solution (rayonnages autoporteurs sur 2 étages) afin de rendre possible le jour venu une extension des salles publiques.

---

[23] Une liste complète de ces installations est pratiquement impossible à établir. Parmi les plus importantes, citons: pour la Bibliothèque Nationale de Paris (sans parler de l'installation en cours au Département des Imprimés qui doit permettre d'abriter 1 400 000 ouvrages), les nouveaux magasins du Cabinet des Estampes et des Cartes et Plans, le second magasin-annexe de Versailles, celui de la Bibliothèque Sainte Geneviève, les magasins modernes réinstallés dans le Pavillon de la Reine à Vincennes, à la Bibliothèque de l'Institut de France, à celle de l'Ecole Nationale des Langues Orientales Vivantes, à la Faculté de Médecine de Paris, en province ceux des Bibliothèques universitaires d'Aix, de Besançon, de Caen, de Clermont-Ferrand, de Lille (Médecine), de Montpellier, de Strasbourg, des Bibliothèques municipales d'Aix-en-Provence, Beauvais, Cambrai, Douai, Lyon, etc.

[24] Ces 3 solutions sont: a) rayonnages constituant de simples pièces de mobilier qu'on pose à l'endroit qui leur a été réservé; b) rayonnages autoporteurs sur plusieurs étages, mais indépendants des murs extérieurs; c) solution dite « américaine » dans laquelle les poteaux constituent l'ossature du bâtiment et supportent les planchers, les rayonnages et la couverture, les murs n'étant plus qu'un habillage. Pour plus de détails, on pourra se reporter à l'article de P. REMOND paru dans la revue « L'Ossature métallique », sept. 1954, pp. 413—417.

[25] Notamment à Aix (Droit-Lettres); Marseille (Sciences); Douai (Bibliothèque municipale); Rennes (Bibliothèque municipale et Bibliothèque universitaire). A Caen, par contre, les rayonnages ne sont que posés sur des planchers en béton dont la résistance avait été calculée dès l'origine pour les supporter.

Depuis quelques années, ajoutons-le, la Direction des Bibliothèques de France est intéressée par les systèmes de *rayonnages à grande densité* tels que certaines bibliothèques suisses et américaines [26] en ont récemment installés et que les Archives nationales de Paris ont été amenées à en étudier pour un bâtiment à construire sur un terrain exigu. Des projets sont en cours d'examen pour des bibliothèques parisiennes qui n'ont aucun espoir de pouvoir surélever ou agrandir leurs magasins. Toutefois le nombre de réalisations de ce genre est, en France du moins, trop faible à ce jour pour que nous puissions nous y arrêter ici.

En revanche, il y aurait beaucoup à dire sur les nouvelles *salles publiques* ouvertes au cours de ces huit dernières années, aussi bien dans les grandes bibliothèques d'étude que dans les bibliothèques municipales de moyenne ou petite importance. Nous nous contenterons d'indiquer les objectifs recherchés et les grandes lignes suivies.

Ennemis des salles très hautes, difficiles à chauffer et à éclairer, nous n'avons pas hésité à réduire les volumes de certaines d'entre elles [27]. Augmenter le nombre des places assises par une meilleure implantation des tables, mettre davantage d'usuels à la disposition des lecteurs, améliorer la ventilation et l'éclairage des salles, en diminuer la sonorité par des revêtements de sols souples, accélérer le service de prêt de livres aux étudiants grâce à l'installation de liaisons mécaniques, multiplier les salles de catalogues, de bibliographies, de périodiques, telles sont quelques-unes des mesures prises, partout où elles étaient matériellement possibles. En outre, sans nous opposer formellement au mobilier métallique pour l'équipement de ces salles, nous avons toujours préconisé l'usage du bois, pour les fichiers d'abord, pour les sièges et les tables ensuite, pour les rayonnages d'usuels enfin. Précisons également que le contrôle, non plus technique, mais financier, exercé par le Ministre des Finances ou ses représentants, sur toutes les dépenses de travaux et d'équipement mobilier, a toujours détourné les bibliothécaires de l'achat ou de la fabrication d'un mobilier plus ou moins luxueux, empreint de quelque fantaisie ou originalité. Néanmoins, quelques adoucissements ont été apportés à cette règle pour de grandes bibliothèques universitaires et, plus particulièrement, pour les salles réservées aux professeurs.

---

[26] Bibliothèque administrative d'Aarau et Bibliothèque municipale et universitaire de Berne, Bibliothèque du B. I. T. à Genève, de l'Etat d'Illinois et du Midwest Library Center à Chicago (USA).

[27] Celles de Strasbourg (Bibliothèque Nationale et Universitaire), de Clermont-Ferrand, de la Faculté de Pharmacie de Paris, notamment.

C'est sans doute dans le domaine de la lecture publique urbaine que l'énumération des services nouveaux inaugurés depuis sept ans serait la plus longue. Il n'est pour ainsi dire pas de mois, en effet, où le « Bulletin d'information de la Direction des Bibliothèques de France » n'ait à signaler l'ouverture, ici d'une *section de prêt pour adultes,* là d'un « coin » ou d'une section pour enfants, ailleurs d'une annexe de quartier comportant l'un et l'autre. Les formules les plus diverses ont été expérimentées ou sont en cours d'essai dans différentes villes: baraquements provisoires situés sur une grande place, comme à Douai depuis 1945, à Rennes depuis octobre 1955, bâtiment communal abritant la seule bibliothèque ou également d'autres services, emplacement réservé dans des groupes scolaires, comme à Reims et à Mulhouse, prochainement à Toulouse et à Marseille, ou dans des centres sociaux et culturels comme à Bordeaux, bibliobus urbain desservant des quartiers éloignés de toute bibliothèque publique, tel que la ville de Grenoble vient d'en mettre un en service. Partout, en tout cas, les mêmes règles sont adoptées: accès libre aux rayons, contrôle des entrées et des sorties d'un bureau situé à l'entrée, éventuellement tables pour la lecture sur place de livres ou de périodiques.

Les *bibliothèques pour enfants,* au nombre d'une douzaine seulement en 1945, sont aujourd'hui vivantes dans près d'une centaine de villes françaises. A dire vrai, nous ne pouvons encore montrer une bibliothèque pour enfants dont le bâtiment ait été spécialement et exclusivement construit pour abriter, non seulement la salle de lecture et de prêt, mais aussi un bureau de bibliothécaire et une salle d'activités diverses, avec emplacement spécial pour « l'heure du conte », et les commodités (vestiaires, lavabos) indispensables à de tels établissements. Cette bibliothèque toutefois est en projet dans une ville du Midi de la France. Si elle voit le jour, nous pensons qu'elle n'attirera pas seulement les enfants de la ville, mais qu'elle aura aussi pour visiteurs tous les bibliothécaires français qui ont souvent rêvé d'une telle bibliothèque. Les installations dont nous voulons parler, réalisées pour la plupart dans des bâtiments existants déjà [28], n'en sont pas moins dignes d'êtres citées comme des témoignages de cette action que mène depuis 1945, auprès des villes, l'Inspection générale des bibliothèques et aussi de l'intérêt qu'on

---

[28] Ce qui est le cas notamment pour les bibliothèques enfantines d'Avignon, Belforrt, Blois, Bordeaux, Cambrai, Chalons s/Marne, Colmar, Dunkerque, La Rochelle, Limoges, Melun, Montpellier, Montluçon, Nice, Pau, Périgueux, Rouen, Saint-Quentin, Toulouse, Troyes, Valence, Versailles. A Beauvais et à Douai, les bibliothèques municipales reconstruites depuis peu comportent des salles spéciales pour les enfants. Dans les projets en cours de Brest, Lorient, Saint-Lô, Tours et Vire, il en a été prévu.

porte de plus en plus en France aux œuvres pour l'enfance et la jeunesse. Des photographies, mieux qu'un texte imprimé, pourraient montrer combien ces bibliothèques sont fréquentées et comment elles sont aménagées. Mobilier à la taille des enfants, en bois généralement, meubles spéciaux pour la présentation des albums, tables rondes, bureau de prêt non surélevé, coin pour les tout-petits, décoration fréquemment renouvelée avec exposition et objets présentés par les usagers eux-mêmes, caractérisent ces bibliothèques enfantines. Dans le Midi de la France surtout, mais aussi ailleurs, terrasses et jardins en constituent souvent le décor [29], en augmentent même la surface lorsque la température et le temps le permettent. A la vérité, les dépenses que représente le paiement d'un bibliothécaire pour enfants sont plus difficiles à faire approuver par les Municipalités auxquelles il est relativement aisé de montrer l'utilité de ces bibliothèques, que celles nécessitées par l'aménagement d'un local.

Bien que nous n'ayons parlé ni des salles d'exposition, ni des salles de périodiques ou de lecture réservée, ouvertes ces dernières années, ni d'aucun de ces services intérieurs que les architectes, autrefois, omettaient toujours de prévoir ou réduisaient au seul bureau du bibliothécaire, nous bornerons ici notre tour d'horizon.

*

Quelles que soient les erreurs qui ont pu être commises — et certaines n'ont pu être évitées — un triple souci n'a cessé, et ne cesse, d'animer ceux qui président actuellement aux destinées des bibliothèques publiques françaises.

Le premier de ces soucis est d'*économiser* du personnel grâce à une meilleure répartition des postes de surveillance, à de bonnes liaisons naturelles et mécaniques, et de trouver au surplus les solutions les moins onéreuses, non pas tant au moment de la construction que lors de l'exploitation. L'expérience d'ailleurs nous a enseigné qu'il était plus facile d'obtenir d'importants crédits de première installation qu'un relèvement des crédits de fonctionnement.

Nous avons eu, d'autre part, le *souci de l'avenir*, en essayant de voir grand, sans pourtant faire monumental et engager d'emblée des sommes considérables. Les blocs-magasins ont été construits de telle sorte qu'ils puissent être surélevés, si la nécessité s'en fait sentir, de un ou deux étages. Nous avons signalé aussi au passage que des salles publiques pourraient être agrandies le cas échéant en

---

[29] Ainsi en est-il à Bordeaux, Douai, Beauvais, Nice, Versailles, et en sera-t-il prochainement à Albi, Narbonne et Périgueux.

utilisant le volume de deux étages de magasins. Dans un certain nombre de bibliothèques, enfin, les magasins ont été prévus assez vastes, mais leur équipement en rayonnages n'a été que partiel.

Un troisième souci, *celui de la qualité et du confort,* nous a guidés dans le choix du mobilier et de certaines installations matérielles. Eclairage sur tables dans les salles de lecture, léger chauffage des magasins, adoption de rayonnages métalliques à montants pleins dans les magasins, installation d'appareils élévateurs, développement des salles spécialisées (de catalogues, de bibliographies, de périodiques, pour enfants), création de bureaux pour le personnel, mobilier en chêne dans un grand nombre de bibliothèques, revêtements de sol plus confortables, témoignent en effet de cette préoccupation.

Sans doute n'y a-t-il encore qu'une petite partie du programme prévu par la Direction des Bibliothèques de France qui soit, à l'heure actuelle, réalisée. D'importantes bibliothèques universitaires comme celles de la Sorbonne et de la Faculté de Droit de Paris, celles de Lyon (Section centrale), de Grenoble, de Lille (section centrale), de Rennes, de Strasbourg, de Toulouse, se voient tous les jours dans l'obligation de refuser l'entrée de leurs salles à une partie des étudiants qui se présentent. Pour quelques-unes d'entre elles (Faculté de Droit de Paris, Grenoble, Rennes, Strasbourg), des projets ont déjà été approuvés et, d'ici deux ans, on peut espérer que les travaux seront terminés ou très avancés. En ce qui concerne les bibliothèques municipales — qui ne peuvent bénéficier que de subventions égales ou inférieures à 35 % du montant des dépenses — les grands travaux sont plus rares. Aux constructions nouvelles (qui sont possibles lorsque d'importants dommages de guerre sont à utiliser), les villes préfèrent généralement l'utilisation, par voie de transfert, de bâtiments plus vastes, mais — faut-il le dire — cette solution donne bien rarement satisfaction.

Que les travaux de construction et d'aménagement exécutés dans les bibliothèques françaises depuis huit ans ne soient pas toujours dignes d'être cités en exemple, nous le concéderons volontiers. Nous pensons néanmoins que les 2 milliards et demi de francs engagés pour ces travaux ont été, dans l'ensemble, judicieusement utilisés et qu'en dépit de tout ce qui reste à faire, des résultats positifs, dont nous n'avons pu donner qu'un court aperçu, ont été obtenus.